

RÉANIMATION POLYVALENTE

CHEF DE SERVICE

Dr Charles CERF

Ligne directe du service (jour et nuit) : **01 46 25 23 16**

Unité d'hospitalisation de votre proche :

Numéro de téléphone de cette unité :



Madame, Monsieur,

Un de vos proches vient d'être hospitalisé dans le service de **RÉANIMATION POLYVALENTE** de l'Hôpital Foch. L'équipe de réanimation est mobilisée autour de lui pour lui apporter les soins nécessaires.

À votre arrivée, vous serez accompagné en salle d'attente, le temps d'installer votre proche, d'évaluer la situation et de réaliser les examens et traitements urgents.

Ce moment est souvent long, mais nous faisons tout notre possible pour réduire votre attente.

Le médecin vous verra en entretien dès qu'il sera disponible. L'équipe paramédicale vous invitera à entrer en chambre et vous accompagnera auprès de votre proche dès que possible.

Ce document se propose de vous aider à mieux comprendre l'environnement dans lequel il est soigné et vous informe du fonctionnement du service.

SOMMAIRE

• PRÉSENTATION DU SERVICE	05
• L'ÉQUIPE MÉDICALE	06
• L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE	07
• L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT	08
• INFORMATIONS	10
• LES VISITES	11
• L'ENFANT VISITEUR	12
• DE QUOI VOTRE PROCHE AURAIT-IL BESOIN ?	13
• NOUVELLES TÉLÉPHONIQUES	14
• LA PERSONNE DE CONFIANCE	14
• MÉDECIN TRAITANT	15
• LA CHAMBRE DE RÉANIMATION	15
• PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX	16
• TECHNIQUE POUR SE LAVER LES MAINS AVEC UNE SOLUTION	17
• RELATION AVEC VOTRE PROCHE	18
• APERÇU D'UNE JOURNÉE EN RÉANIMATION	19
• ACCOMPAGNEMENT PAR LES PSYCHOLOGUES DU SERVICE	20
• DIRECTIVES ANTICIPÉES	21
• DON D'ORGANES ET DE TISSUS	22
• LA RECHERCHE	22
• AU SUJET DE LA RELIGION	23
• LEXIQUE DE LA RÉANIMATION	25
• LEXIQUE DES EXAMENS	26
• PLAN D'ACCÈS	27
• NOTES	29

LES ÉQUIPES





PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service de réanimation polyvalente de l'hôpital Foch est situé **AU NIVEAU -1 DU SECTEUR ORANGE** et se compose de 22 lits de réanimation et soins intensifs.

L'entrée se fait par une porte sécurisée. La journée de 8h30 à 19h, la secrétaire hospitalière assurant la permanence vous ouvrira la porte et vous guidera jusqu'au salon d'attente. En son absence, veuillez sonner et attendre que l'on vous ouvre.

Dans ce salon, vous trouverez un téléphone avec le numéro de chaque unité correspondant aux différentes chambres. Cela vous permettra de contacter l'équipe en charge de votre proche, qui vous confirmera si l'accès à sa chambre est possible.

Le service se compose d'une équipe médicale (médecins réanimateurs et internes) et d'une équipe paramédicale (infirmier.ère.s, aide-soignant.e.s, kinés, psychologues, agents hôteliers).

L'équipe soignante fonctionne en deux équipes qui garantissent la continuité des soins : équipe de jour (8h-20h), équipe de nuit (20h-8h).

Chacun de vos interlocuteurs porte un badge nominatif qui vous permettra de l'identifier.

L'ÉQUIPE MÉDICALE

CHEF DE SERVICE

Dr Charles **CERF**

ASSISTANTS

Dr Johana **COHEN**

Dr David **CORTIER**

Dr Jérôme **DEVAQUET**

Dr Richard **GALLIOT**

Dr Nicolas **MAYENCO-CARDENAL**

Dr Alexis **PATERNOT**

Dr Mathilde **PHILLIPS-HOULBRACQ**

Dr Guillaume **TACHON**

Dr Benjamin **ZUBER**



L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE

CADRE SUPÉRIEUR, du Pôle Anesthésie Urgence Réanimation

Olivier **DUCLAUD**

CADRES DE SOINS, responsables de l'équipe paramédicale
et de l'organisation des soins

Stéphanie **BRULE** / Céline **SORZIO**

INFIRMIER.ÈRE.S COORDINATEUR.RICE.S, responsables
de l'organisation des soins

Gilles **DE ALMEIDA** / Hélène **DEWEZ** / Christelle **ESCUДИER** / Graziella **MARTINS** / Julien **SENAY**

ÉQUIPE SOIGNANTE

53 Infirmier.ère.s / 31 Aide-soignant.e.s

KINÉSITHÉRAPEUTES

Adriana **CEBALLOS** / Maxime **GOLD** / Gabor **KALMAN** / Matthieu **REFFIENNA**

Yasmine **SABLON** / Laurent **SUN**

PSYCHOLOGUES RÉANIMATION

Amélie **BOCQUIER** / 01 46 25 75 37

Valentine **LARRASA** / 01 46 25 19 72

PSYCHOLOGUES ACTIVITE DE GREFFE PULMONAIRE

Marguerite **ASSIER DE POMPIGNAN** / 01 46 25 29 90, Sylvia **ODIE** / 01 46 25 37 40

Nadège **SURDON** / 01 46 25 11 87

ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle **PERROTIN** / 01 46 25 23 19





L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT



SECRETAIRES MEDICALES

Katia **LAMANT** / 01 46 25 21 24, Jacqueline **MIJAILOVIC** / 01 46 25 23 59

CADRES DE SOINS, responsables de l'équipe paramédicale
et de l'organisation des soins

Stéphanie **BRULE** / Céline **SORZIO**

LES INFORMATIONS



INFORMATIONS

L'équipe médicale et paramédicale est à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous rencontrerez régulièrement les médecins qui s'occupent de votre proche au cours de son hospitalisation. Votre interlocuteur pourra être amené à changer mais les informations sont transmises entre les différents membres de l'équipe plusieurs fois par jour.

Le secrétariat est à votre disposition pour toute demande administrative (certificats, bulletins d'hospitalisation...).

En cas de difficultés ou de problèmes, l'encadrement du service se tient à votre disposition.

Vous pouvez également déclarer tout événement indésirable sur le portail de signalement du **MINISTÈRE DE LA SANTÉ** à l'adresse:

<https://signalement.social-sante.gouv.fr/#/accueil>

A l'hôpital Foch, la Commission Des Usagers a pour missions de veiller au respect des droits des patients et de leurs proches et de faciliter leurs démarches, afin qu'ils puissent exprimer une insatisfaction. Vous pouvez faire part de vos suggestions, remarques ou témoignages, sur le site de l'hôpital Foch, à l'adresse suivante :

<https://www.hopital-foch.com/patients-familles/ma-vie-a-lhopital/autres-comites/commission-des-usagers/>



Les visites sont autorisées **24H/24 ET 7J/7.**

Lors de certains soins, il pourra vous être demandé de patienter en salle d'attente :

- Pour préserver l'intimité de votre proche
- Pour garantir les conditions d'asepsie

Ces temps d'attente supplémentaires peuvent vous paraître longs mais soyez assurés que nous essayons au maximum de **PRÉSERVER VOS TEMPS DE VISITE.**

TROIS PERSONNES SONT AUTORISÉES EN MÊME TEMPS DANS LA CHAMBRE.



L'ENFANT VISITEUR



En réanimation, le cours de la vie des patients et de ses proches peut être considérablement modifié (hospitalisation longue, pronostic vital engagé, séquelles, décès...).

LA VISITE D'UN ENFANT EST POSSIBLE SI CELUI-CI EN FAIT LA DEMANDE. ELLE PEUT ÊTRE UN MOYEN DE L'AIDER À COMPRENDRE ET SE PRÉPARER AUX ÉVÈNEMENTS ACTUELS ET FUTURS.

Pour préparer cette visite, nous vous remettons un livret d'accueil illustré. Cet outil vous aidera à engager la discussion avec l'enfant autour de la situation, et lui permettra de se faire une idée plus concrète de ce qu'il verra en réanimation. Le but étant de réduire l'imaginaire, les interrogations sur l'endroit où est le patient, sur comment il est et qui s'en occupe.

POUR ORGANISER AU MIEUX CETTE VISITE ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS CE QU'IL VIT ET LES ÉMOTIONS ASSOCIÉES, IL EST PRÉFÉRABLE D'EN PARLER AUPARAVANT À L'ÉQUIPE SOIGNANTE.

DE QUOI VOTRE PROCHE AURAIT-IL BESOIN ?

NOUS VOUS DEMANDERONS PROBABLEMENT UN NÉCESSAIRE DE TOILETTE : du savon liquide, un shampoing, une brosse / un peigne à cheveux, une brosse à dents, du dentifrice, un rasoir, de la mousse à raser ou un rasoir électrique, éventuellement de l'eau de toilette et de la crème. **LES GANTS ET LES SERVIETTES SONT FOURNIS PAR L'HÔPITAL.**

UNE TÉLÉVISION EST EN SERVICE GRATUITEMENT DANS CHAQUE CHAMBRE.

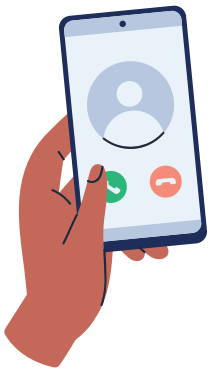
Afin de rendre la chambre plus agréable, personnelle et chaleureuse, des photos, des lettres et des dessins de l'entourage pourront être accrochés aux murs.

Si le patient aime écouter la radio ou de la musique, vous pouvez apporter un poste radio ou CD et nous donner ses préférences.

Nous nous efforçons de garantir la sécurité du matériel que vous apportez dans la chambre mais ne sommes pas responsables en cas de vol ou de dégradations. Les effets personnels de valeur (bijoux, téléphone, clés, cartes et papiers divers...) seront placés en lieu sûr au coffre de l'hôpital.

Par mesure d'hygiène, les fleurs et les plantes ne sont pas autorisées.





NOUVELLES TÉLÉPHONIQUES

Vos coordonnées téléphoniques vous seront demandées afin que nous puissions vous joindre facilement. **LES NOUVELLES PAR TÉLÉPHONE SERONT DONNÉES UNIQUEMENT À LA PERSONNE RÉFÉRENTE.** Elles seront volontairement succinctes afin de garantir la confidentialité et une bonne compréhension. En cas d'évènement majeur, vous serez contacté par l'équipe médicale.

LA PERSONNE DE CONFIANCE

TOUTE PERSONNE MAJEURE PEUT DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

La personne de confiance **REPRÉSENTE LE PATIENT AUPRÈS DES MÉDECINS ET LEUR FAIT PART DE SES VOLONTÉS.** Les informations médicales lui seront données afin qu'elle puisse exprimer ce que le patient aurait souhaité (selon sa personnalité, ses croyances, ce qu'il a pu exprimer...). **ELLE NE TRANSMET PAS SON PROPRE AVIS ET N'A PAS ACCÈS À SON DOSSIER MÉDICAL.**

LA DÉSIGNATION DE LA PERSONNE DE CONFIANCE SE FAIT PAR ÉCRIT. Elle est valable pour la durée de l'hospitalisation mais peut changer à tout moment à la demande de la personne hospitalisée.

La personne de confiance fait le lien entre l'équipe soignante et la famille ou les proches du patient. Lorsque l'état de santé du patient ne lui permet pas de s'exprimer, **LA PERSONNE DE CONFIANCE EST CONSULTÉE EN PRIORITÉ** par l'équipe médicale pour tout questionnement le concernant. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage des autres membres de l'entourage du patient.

SI VOTRE PROCHE N'A PAS DÉSIGNÉ DE PERSONNE DE CONFIANCE avant l'hospitalisation, deux situations sont possibles :

- Il est pleinement conscient : Il peut alors désigner sa personne de confiance à son arrivée dans le service.
- Il n'est pas pleinement conscient : une personne référente sera alors désignée en accord avec l'équipe médicale. Dans ce cas, cette personne n'est pas légalement la personne de confiance car seul le patient peut la désigner. Son témoignage ne prévaudra pas sur celui des autres proches.

Ce document doit être signé par **LE PATIENT** et **LA PERSONNE DE CONFIANCE** qu'il/elle a désigné.

MÉDECIN TRAITANT

Pensez à **COMMUNIQUER LES COORDONNÉES** du médecin traitant ainsi que les **DOCUMENTS MÉDICAUX** de votre proche dont vous disposez. Ce dernier pourra prendre contact à tout moment avec un médecin de l'équipe. Un compte rendu d'hospitalisation lui sera envoyé en fin de séjour.

LA CHAMBRE DE RÉANIMATION

La chambre en réanimation est un environnement complexe, parfois difficile à appréhender du fait des nombreux appareils. Le patient est surveillé en permanence par l'équipe soignante notamment à l'aide d'un « moniteur » qui affiche sur un écran la fréquence cardiaque, la tension artérielle, le taux d'oxygène et bien d'autres paramètres... Une assistance respiratoire, circulatoire ou rénale peut être nécessaire.

CES APPAREILS SONT MUNIS D'ALARMES SONORES QUI SONT RETRANSMISES À L'EXTÉRIEUR DE LA CHAMBRE AFIN DE PRÉVENIR L'ÉQUIPE SOIGNANTE.



1. Scope avec fréquence cardiaque, tension artérielle, fréquence respiratoire et saturation
2. Respirateur artificiel
3. Système de perfusions

DIFFÉRENTES ALARMES SONORES EXISTENT : L'ÉQUIPE SOIGNANTE INTERVIENT RAPIDEMENT EN FONCTION DU TYPE D'ALARME RECONNU

PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX

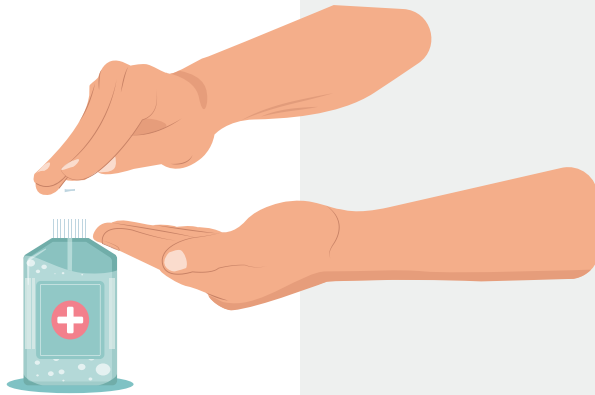
A l'entrée et à la sortie de la chambre, nous vous demandons de frictionner vos mains avec une solution hydro-alcoolique.

COMMENT RÉALISER UNE FRICTION ?

Une friction hydro-alcoolique correcte nécessite 3mL de solution hydro-alcoolique. Pour obtenir ce volume, il faut presser entièrement la pompe. Ensuite, la friction se fait en 7 étapes, comme montré sur le schéma suivant. Cette action mécanique, couplée à l'action chimique de l'alcool présent dans la solution hydro-alcoolique, permet de tuer les micro-organismes présents sur vos mains.

MESURES COMPLEMENTAIRES DE PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX

L'équipe paramédicale pourra vous demander, dans certaines circonstances particulières, d'appliquer des mesures complémentaires de prévention du risque infectieux. Ces mesures complémentaires seront notifiées sur une pancarte affichée sur la porte de la chambre du patient. Elles vous seront expliquées par l'équipe paramédicale avant de rentrer dans la chambre.



**A L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DE LA CHAMBRE, NOUS VOUS DEMANDONS DE FRICTIONNER
VOS MAINS AVEC UNE SOLUTION HYDRO ALCOOLIQUE**

TECHNIQUE POUR SE LAVER LES MAINS AVEC UN SOLUTION



1. Frotter vos mains paume contre paume
2. Frotter votre paume de la main droite sur le dos de la main gauche, puis la paume de la main gauche sur le dos de la main droite
3. Frotter vos mains paume contre paume en entrelaçant vos doigts
4. Frotter le dos de vos doigts contre la paume opposée avec vos doigts emboîtés
5. Frotter de manière circulaire votre pouce dans la paume opposée et vice-versa
6. Frotter en rotation le bout de vos doigts joints dans la paume opposée et vice-versa
7. Frotter vos poignets



RELATION AVEC VOTRE PROCHE

Selon l'état de santé de votre proche, les barrières du lit ou des attaches aux poignets peuvent être mises afin de **PRÉSERVER SA SÉCURITÉ**. Si cela est possible, pendant votre présence auprès de lui, n'hésitez pas à demander qu'on les retire.

Le patient sous assistance respiratoire ne peut pas parler. Une ardoise ainsi que des outils **FACILITANT LA COMMUNICATION** peuvent être mis à votre disposition.

Dans le cas où le patient est amené à être inconscient pour une durée prolongée, l'équipe pourra mettre en place un « **JOURNAL DE BORD** ». Celui-ci a pour but de pallier au manque de souvenirs. Ainsi, proches et soignants pourront laisser une trace des événements marquants durant cette période si particulière.

APERÇU D'UNE JOURNÉE EN RÉANIMATION

Nous vous proposons de mieux comprendre la répartition des soins que nous prodiguons à votre proche. Sachez que pour assurer la continuité des soins, l'équipe de nuit s'organise de la même manière.

Pour préciser le diagnostic et adapter au mieux les traitements, plusieurs réunions et visites médicales ont lieu quotidiennement. Les différents membres de l'équipe soignante se transmettent régulièrement les informations (orales et écrites) concernant votre proche.

HORAIRES	SOINS
7h45	Transmissions paramédicales à l'équipe de jour
8h	Début des soins : petit déjeuner - toilette - radio - mise au fauteuil
8h45-9h30	Transmissions médicales de la nuit
10h - 12h	Poursuite des soins, administration des traitements, kinésithérapie, visite médicale, examens divers
12h - 14h	Repas des patients Repas des soignants en demi-équipe
13h30-14h30	Point traitements et renouvellement des ordonnances Staff médical de mi-journée
14h	Soins de l'après-midi et examens complémentaires
17h30	Transmissions médicales à l'équipe de nuit
18h	Traitements
19h	Repas des patients
19h45	Transmissions paramédicales à l'équipe de nuit
20h	Visite médicale
20h - 7h45	Soins de confort et surveillance Poursuite des soins

**A SAVOIR ! CE PLANNING EST DONNE A TITRE INDICATIF.
À TOUT MOMENT, UNE URGENCE PEUT MODIFIER LE COURS DE LA JOURNÉE ET MOBILISER
L'ÉQUIPE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE. DANS CE CAS, VOUS SEREZ LE PLUS SOUVENT
INVITÉ À REGAGNER LA SALLE D'ATTENTE.**

ACCOMPAGNEMENT PAR LES PSYCHOLOGUES DU SERVICE

Vous ou votre proche, pourrez selon vos besoins, rencontrer les psychologues du service. Elles sont présentes du lundi au vendredi de **9H À 18H**. Vous pouvez en faire la demande auprès de l'équipe soignante ou directement auprès d'elles (*voir p7*).

DIRECTIVES ANTICIPÉES

TOUTE PERSONNE MAJEURE PEUT RÉDIGER SES DIRECTIVES ANTICIPÉES DANS LE CAS OÙ ELLE NE SERAIT PAS EN MESURE D'EXPRIMER SES VOLONTÉS. Celles-ci permettent de faire connaître ses souhaits concernant sa fin de vie, et d'exprimer ainsi par avance sa volonté de poursuivre, limiter, arrêter ou refuser des traitements ou actes médicaux. Les directives anticipées correspondent à toute information ou préconisation que le patient souhaite voir respectées pour sa fin de vie.

Le médecin est tenu de rechercher l'existence de directives anticipées dès lors qu'il envisage de prendre une décision de limitation ou d'arrêt de traitement. Il doit respecter les volontés du patient inscrites dans les directives anticipées, sauf en cas d'urgence ou si elles apparaissent non conformes ou manifestement inappropriées à la situation médicale. Dans ce cas, le médecin peut s'en écarter, uniquement à la suite d'une procédure collégiale et en motivant sa décision.

Si le patient est en capacité de faire part de ses directives anticipées mais dans l'impossibilité d'écrire et de signer lui-même le document, elles pourront être recueillies par deux témoins (dont au moins un professionnel de l'hôpital) afin qu'elles soient retranscrites par écrit.

LES DIRECTIVES ANTICIPÉES DOIVENT ÊTRE ACCESSIBLES POUR LE MÉDECIN S'IL EST AMENÉ À PRENDRE UNE DÉCISION.

Si le patient a rédigé un tel document, il est important qu'il soit remis à l'équipe médicale afin qu'elles soient insérées dans son dossier et accessibles rapidement en cas de nécessité. Elles peuvent également être conservées par le médecin traitant, la personne de confiance ou les proches.

En complément, il est recommandé de les insérer sur : www.monespacesante.fr (service numérique personnel et sécurisé).

En l'absence de directives anticipées, le médecin devra s'enquérir de la volonté du patient en interrogeant en premier lieu la personne de confiance, mais aussi les membres de son entourage.

DON D'ORGANES ET DE TISSUS



L'hôpital Foch est impliqué dans l'activité de greffe mais aussi de prélèvement d'organes et de tissus.

Dans certaines conditions, **UN DON D'ORGANES OU DE TISSUS PEUT ÊTRE ENVISAGÉ**. Une équipe dédiée à cette activité travaille en collaboration avec le service de réanimation.

L'équipe, comprenant un médecin et trois infirmiers, est joignable :

Par téléphone : **01 46 25 28 11**

Par Mail :

COORD.PRELEVEMENTS@HOPITAL-FOCH.COM

LA RECHERCHE

Pour favoriser l'évolution des disciplines médicale et paramédicale, diverses recherches (études scientifiques) sont organisées au niveau national ou local. Ces recherches répondent à un cadre légal et réglementaire très strict. Votre proche sera peut-être sollicité pour participer à l'une de ces recherches cliniques.

Nous lui donnons une information claire, détaillée et complète, et aurons besoin de son accord écrit par signature. Si votre proche n'est pas en mesure de donner son accord, le vôtre sera nécessaire.





AU SUJET DE LA RELIGION



CULTE CATHOLIQUE

Mme Chantal **GUY-COQUILLE** (aumônière catholique), le père David **ROURE** (prêtre accompagnateur) et les bénévoles (identifiés par un badge de l'hôpital) interviennent à la demande des patients et de leur famille.

L'aumônerie catholique est joignable au : **01.46.25.22.50 / 06.01.49.31.76**
ou par mail : **AUMONERIE@HOPITAL-FOCH.COM**.

CULTE MUSULMAN

Mme Zohra **BOULIF**, aumônière musulmane, intervient ponctuellement à la demande des patients et de leur famille.

L'aumônière est joignable au **06.51.63.99.13**
ou par mail : **AUMONERIE.MUSULMANE@HOPITAL-FOCH.COM**

CULTE ISRAÉLITE

Le Rabbin, Menachem **OUAKI**, intervient ponctuellement à la demande des patients et de leur famille.

Il est joignable au **06.26.68.42.58** ou par mail : **RABBIN@HOPITAL-FOCH.COM**

CULTE PROTESTANT

L'église protestante luthérienne de Suresnes est joignable au

01.45.06.15.97 / 06.60.77.04.57 ou par mail : **EGLISELUTHERIENNESURESNES@GMAIL.COM**

LE LEXIQUE





LEXIQUE DE LA RÉANIMATION



SCOPE

C'est un écran qui surveille en permanence les paramètres vitaux du patient (tension artérielle, rythme cardiaque, taux d'oxygène) et qui alerte le personnel en cas d'anomalie.

CATHETER

Perfusion placée dans une grosse veine qui permet d'administrer les médicaments ou l'alimentation.

INTUBATION

Acte qui permet de placer une sonde dans la trachée du patient afin de suppléer à la ventilation propre du patient.

EXTUBATION

Acte qui consiste à retirer la sonde d'intubation. Elle n'est possible que lorsque le patient est réveillé et que le médecin considère qu'il peut respirer seul.

RESPIRATEUR

Appareil permettant la respiration artificielle. Il permet d'apporter plus d'oxygène au patient si nécessaire.

CATHETER

Perfusion placée dans une grosse veine qui permet d'administrer les médicaments ou l'alimentation.

TRACHEOTOMIE

Mise en place d'une canule dans la trachée pour remplacer la sonde d'intubation. Elle peut être réalisée au lit du patient, ou par les chirurgiens au bloc opératoire selon la situation. Cette méthode facilite le sevrage de la ventilation, elle est plus confortable. Elle permet au patient de s'alimenter et éventuellement de parler.

SEDATION

Des médicaments sont donnés au patient lui permettant de ne pas avoir mal, de calmer les angoisses pouvant aller jusqu'au sommeil et de mieux supporter la ventilation artificielle.

SONDE GASTRIQUE

C'est un écran qui surveille en permanence les paramètres vitaux du patient (tension artérielle, rythme cardiaque, taux d'oxygène) et qui alerte le personnel en cas d'anomalie.

SONDE URINAIRE

Sonde placée dans la vessie pour recueillir les urines.

DIALYSE

Technique qui permet d'éliminer les toxines du sang par le biais d'une machine lorsque les reins fonctionnent mal.

VENTILATION (RESPIRATION) NON INVASIVE / VNI

Appareil d'assistance respiratoire (ventilatoire) par l'intermédiaire d'un masque couvrant la bouche et le nez du patient.

LEXIQUE DES EXAMENS

SCANNER

Utilise les rayons X pour visualiser les organes internes. Examen indolore. Temps nécessaire pour cet examen d'environ 1h (préparation et installation 45 min et 15 min d'examen).

IRM

Permet de voir les organes internes grâce à un champ magnétique. Peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste. Examen indolore mais bruyant. Temps nécessaire pour cet examen d'environ 1h30 (préparation et installation 45 min, examen pouvant durer jusqu'à 45min).

FIBROSCOPIE BRONCHIQUE

Examen des voies aériennes (bronches et poumons) réalisé en chambre à l'aide d'une sonde munie d'une caméra.



PLAN D'ACCÈS



HÔPITAL FOCH - 40 RUE WORTH, 92150 SURESNES



GARE SAINT-LAZARE, ligne Saint-Cloud (Omnibus), départ tous les d'heure, descendre à la gare de Suresnes - Mont- Valérien. L'hôpital se trouve en face de a gare.

LIGNE A DU R.E.R., changer à la Défense et prendre le train en direction de Saint-Cloud (Omnibus).

LIGNE T2 Tram Val-De-Seine Station Suresnes-Longchamp ou Suresnes-Belvédère



PONT DE NEUILLY / RUEIL - R.E.R.

Arrêt Suresnes - Charles de Gaulle

160 NANTERRE - PRÉFECTURE / PONT DE SÈVRES

Arrêt Suresnes - Cluseret Hôpital Foch

175 PORTE DE SAINT-CLOUD / ASNIÈRES - GENNEVILLIERS - GABRIEL PÉRI

Arrêt Pont de Suresnes

344 GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE / SURESNES

Arrêt Suresnes - Charles de Gaulle



VOUS TROUVEREZ, EN BAS DE L'HÔPITAL FOCH, AU NIVEAU DES URGENCES

VOUS SOUHAITEZ DONNER VOTRE AVIS SUR LE SERVICE DE RÉANIMATION, FLASHEZ CE QR CODE



Plateforme de collecte des avis patients
et proches aidants, vos retours et idées
sont précieux !

**UNE BORNE EST DISPONIBLE EN SALLE D'ATTENTE POUR
QUE VOUS, PROCHES, PUISSIEZ DONNER VOTRE AVIS**

Retrouvez toutes les informations de l'hôpital sur notre site internet
www.hopital-foch.com
Pour votre santé, Foch s'engage



Hôpital Foch
40 rue Worth - 92150 Suresnes
Tél. : 01 46 25 20 00
www.hopital-foch.com